Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Institut national de recherches archéologiques,
ayant son siège social à l'adresse 241, rue de Luxembourg
L-8077 BERTRANGE,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro .....
(à biffer si non applicable), représentée par Foni LE BRUN-RICALENS
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Foni Le Brun-Ricalens
Fonction: Directeur de l'Institut national de recherches archéologiques
Date: 24.10.2022
Cachet:

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES • LUXEMBOURG • INRA Direction

Nom: .....
Fonction: .....

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture